

BULLETIN FÉDÉRAL

Fédération

SANTÉ
ACTION SOCIALE



Infos actualités fédérales
sur site Internet : www.sante.cgt.fr
E-mail : com@sante.cgt.fr

2020/20
NUMÉRO Lundi 14 décembre 2020

Embauchez, formez, on est épuisé.e.s !

La question de l'emploi est un enjeu majeur dans la période, tant pour l'amélioration des conditions de travail que pour l'amélioration de la prise en charge des patient.e.s et des publics fragiles.

C'est pourquoi, la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale a lancé une grande campagne pour exiger des embauches dans le public, le privé, la santé, le médico-social et le social organisée dans un calendrier d'octobre 2020 à mars 2021.

informations et questionnaire :

<http://www.sante.cgt.fr/Questionnaire-federal-emplois-et-effectifs-delai-prolonge-jusqu-au-1er-janvier>



SOMMAIRE

✓ Note aux orgas : contexte revendicatif	p.2
✓ En direct de l'UFR	p.3
✓ Info LDAJ	p.4

N° 2020/20 - Lundi 20 décembre 2020

**Fédération Santé
Action Sociale**

263, rue de Paris - case 538 -
93515 Montreuil CEDEX

Directrice de Publication :
Amélie VASSIVIÈRE

Imprimé par nos soins

Périodicité : bimensuelle

N° commission paritaire : 0919 5 06 134



NOTE AUX ORGANISATIONS **INFORMATION SUR PROCESSUS REVENDICATIF ET DE LUTTE**

Contexte politique et revendicatif

En cette fin d'année, la crise sanitaire COVID 19 avec sa deuxième vague se poursuit, les conditions de reconfinement ainsi que d'autres mesures décidées dans ce cadre par le gouvernement nous imposent à nouveau de nous réunir dans des conditions difficiles et en visio conférence pour continuer à mener notre activité syndicale.

La gestion de la pandémie est devenue pour ce gouvernement son meilleur prétexte pour continuer à réduire les libertés et les expressions collectives ainsi qu'individuelles, tout en poursuivant ses mesures et lois régressives dans un contexte de crise sociale et économique. L'annonce de remettre à nouveau en débat « la réforme des retraites » et les récents événements d'odieuses et inacceptables violences policières, pendant le débat sur la loi « Sécurité Globale » très contestée, illustrent sa volonté, coûte que coûte, à marche forcée, de mettre en œuvre sa politique d'austérité liberticide au risque d'une déflagration sociétale.

Les bonnes intentions et la promesse en début de pandémie faite par le président « que le monde d'avant, ne sera pas le monde d'après » n'est pas tenue, mais au contraire les attaques, les inégalités, les tentatives de division à l'encontre des salarié.e.s, des retraité.es, sont encore plus massives.

Dans notre champ, l'injuste traitement fait au personnel des établissements du médico-social et social, les « exclu.e.s du Ségur de la Santé », suscite la colère et l'indignation des personnels qui se mobilisent pour le bénéfice des 183 euros, tout en revendiquant les 300 euros, au même titre que leurs collègues du sanitaire et des EHPAD. Des actions se multiplient dans ces établissements, des journées de mobilisation spécifiques comme le 26 novembre et le 3 décembre 2020 en sont la démonstration.

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 • Fax : 01 55 82 87 74
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil
Site internet : <http://www.sante.cgt.fr/> • e-mail : sg@sante.cgt.fr

Retrouvez tous les numéros de 2020
consultables et téléchargeables à l'adresse suivante



<http://www.sante.cgt.fr/La-Lettre-de-l-UFR>

- ▶ **N°14 - Janvier 2020**
Spécial accompagnement perte d'autonomie
- ▶ **N°15 - mars 2020**
- ▶ **N°16 - mai 2020**
- ▶ **N° 17 - Juin 2020**
- ▶ **N° 18 - Juillet 2020**
Le jour d'après, rien ne sera plus comme avant...
- ▶ **N° 19 - Août 2020**
Préparons-nous à une rentrée offensive !
- ▶ **N° 20 - Septembre 2020**
- ▶ **N° 21 - Octobre 2020**
Amplifier la mobilisation face à un gouvernement qui ne veut pas nous entendre
- ▶ **N°22 - Novembre 2020**
Spécial accompagnement perte d'autonomie
- ▶ **N° 23 - Décembre 2020**



INFO LDAJ

Les grilles de salaire 2021 des agents dans la Fonction Publique Hospitalière sont consultables, téléchargeables et imprimables directement sur le site fédéral ou en scannant le QR Code ci-dessous :

<http://www.sante.cgt.fr/Les-grilles-de-salaire-2021-des-agents-dans-la-fonction-publique-hospitaliere>



La Fédération CGT Santé Action Sociale met à disposition les nouvelles grilles de salaire 2021 applicables au 1^{er} janvier dans tous les corps et grades de la Fonction Publique Hospitalière.

Ces nouvelles grilles de salaires font suite aux différents reclassements de l'accord PPCR dans la Fonction Publique.

Les corps et grades en cadre d'extinction sont indiqués en rouge.

Les références aux décrets des statuts particuliers de tous les corps et grades dans chaque CAP figurent en annexe du document avec les taux de promotion 2020.

Dans le document, sur les grilles de salaire en pièce jointe dans cet article, vous trouverez les échelons, leur durée, l'indice majoré correspondant et le salaire brut en euros.

L'indice de référence à utiliser pour le calcul de la rémunération de base est l'Indice Majoré qui comme indiqué dans la formule ci-dessous permet d'obtenir le traitement mensuel :

Traitement mensuel de base = Indice Majoré x Valeur du point